



Association du Souvenir des Cadets de la France Libre

Lettre éditoriale 42 – Avril 2026

Sommaire :

- Le 12 mars 1956, il y a 70 ans, le drapeau de l'Ecole des Cadets de la France Libre était décoré de la Légion d'honneur et de la Croix de Guerre avec palme par le général Koenig
- Anniversaire : ils auraient eu cent ans en 2026 ! Les Cadets nés en 1926 : ils avaient 14 ans en 1940 et 17 ans en 1943.
- Le portrait d'un instructeur de l'Ecole : Louis Pichon
- La nuit des Musées : le 23 mai 2026 au musée de Gaulle à Scorbé-Clairvaux
- Echos du conseil d'administration du 13 mars 2026

Événement le 12 mars 1956 :



Le drapeau de l'Ecole militaire des cadets de la France Libre est décoré de la Légion d'honneur et de la Croix de Guerre avec palme par le général Koenig, puis remis à la garde des Saint-Cyriens de la promotion AMILAKVARI. (Pour plus amples développements voir le site « cadetfrancelibre.fr »).

Anniversaire : Ils auraient eu cent ans cette année : les treize Cadets nés en 1926.

François Berthoumeau, Enzo Bonopera, Jacques Buhagiar, François Desmaisons, Ralph Firth, Louis Jore, François La Cloche de Vallombreuse, Michel Lhuillier, Pierre Remlinger, André Ribert, Guy Richard, Michel Royer, Claude Vaschalde.

Ce sont bien sûr 13 histoires bien différentes et peu ordinaires qui ont conduit dans une école militaire des garçons qui n'avaient pas tous 14 ans en juin 1940 au moment où l'Allemagne envahissait la France

Sur ces 13 garçons, 10 avaient 14 ans avant le 1^{er} juin 1940 et les trois autres n'avaient alors que 13 ans. Pour 3 d'entre eux, Jacques Buhagiar, Ralph Firth et Enzo Bonopera, c'est avec un parent anglais qu'ils ont pu quitter la France aux premiers jours de juin pour rejoindre l'Angleterre.

Sur les 13, 6 seront promus aspirants, les autres ayant quitté l'école avant l'examen ou n'ayant pas passé le dernier examen d'école des Cadets en mai 1944.

Berthoumeau et L'Huillier viennent de Madagascar

François Lacloche, s'échappe des Etats-Unis dans des circonstances étonnantes qui font que son départ est considéré par ses parents comme une fugue. Avidé de s'illustrer, il ne restera pas dans l'école mais s'engagera dans l'unité des parachutistes comme simple soldat

Pour Guy Richard, c'est entraîné par son frère Christian âgé de 17 ans qu'il va traverser la Manche en canoë et sera reçu avec son frère et trois autres garçons de 16 à 19 ans par le premier Ministre W Churchill en septembre 1941

Le plus précocement brillant fut certainement Claude Vaschalde, né en mars 1926 et ayant tout juste 14 ans en juin 1940, son engagement provisoire date du 13 octobre 1941. Il est surnommé par ses camarades « Pic de la Mirandole » pour l'étendue de ses connaissances. Son engagement définitif est daté du 8 mai 1943 après accord du général BEYNET de l'état-major des FTGB. Il est promu Aspirant avec la promotion Fezzan-Tunisie en juin 1943 à 17 ans. C'est parce que le Général De Gaulle avait déjà tranché sur un cas semblable lors de la première promotion qu'il a pu être nommé aspirant avant même ses 18 ans sur la base des aptitudes prouvées lors des examens.

Il rejoindra ensuite en novembre 1943 le BM4 au sein de la 1^e DFL (DMI de l'armée Delattre). Il va ensuite se montrer un combattant vaillant et dynamique et sera médaillé de la légion d'honneur dès 1945 à la suite d'une action particulièrement brillante décrite ainsi par son officier :

A participé brillamment aux campagnes d'Italie et de France. Jeune Sous-lieutenant blessé devant Belfort, à tenu, à peine guéri à reprendre sa place au combat. Adoré de ses gradés et de ses hommes, a fait leur admiration en soignant des blessés avec le plus grand sang-froid sous un violent bombardement. A entraîné sa section avec un cran et un brio remarquable lors des opérations de la cime du Bosc et de Breil (Avril 1945)





Association du Souvenir des Cadets de la France Libre

Lettre éditoriale 42 – Avril 2026

Portrait : Louis Pichon, instructeur à Ribbesford

Ancien élève de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr (Promotion *Soldat-Inconnu* 1936-1938) et major de sa promotion de l'Ecole d'application de la Cavalerie de Saumur, officier d'active demeuré parmi les cadres de l'armée de l'armistice, il est renvoyé à la vie civile une fois prononcée la dissolution de ladite armée en novembre 1942. Après s'être évadé de France en juin 1943 par l'Espagne et par le Portugal, il s'est présenté au début du mois de juillet 1943 au Quartier général des Forces Françaises Combattantes en vue de s'engager comme officier dans une unité combattante des FFC. Reçu par le général Monclar, commandant des Forces terrestres en Grande-Bretagne, il demande à être affecté dans un escadron de son régiment d'origine, le 1^{er} Régiment de Spahis Marocains, stationné au Maroc.



A sa grande déception, le général Monclar lui indique qu'il a l'intention de l'affecter comme instructeur à l'Ecole des Cadets de la France Libre, (« en raison de sa réputation de bon instructeur », selon le Général de Boissieu, camarade de promotion et ami de Louis Pichon).

Toutefois, Monclar accepte sa demande de lui permettre de rejoindre son régiment au Maroc, une fois terminée la session en cours, ce qui sera fait.

Le lieutenant Louis Pichon rejoint donc son affectation à Ribbesford le 1^{er} septembre 1943. Très rapidement, et selon les témoignages recueillis, il noue avec ses élèves une relation très étroite et très confiante, comme instructeur et chef de section à l'école des Cadets, précédé par sa réputation de sportif de haut niveau, champion de France du pentathlon moderne en 1939 et champion de France militaire d'escrime.

Le lieutenant Pichon rejoint en décembre 1943 en Algérie le 3^{ème} régiment de Chasseurs d'Afrique avec lequel il débarque en Provence en Août 1944 (promu entre temps au grade de capitaine) puis il participe à la bataille d'Alsace.

Il aura donc été instructeur à Ribbesford pendant un laps de temps relativement court mais il a conservé un souvenir heureux de cette brève affectation et toujours

éprouvé un attachement très vif aux Cadets de la France Libre, en particulier à ses élèves de la Promotion *18-Juin* qu'il a continué à croiser pour certains d'entre eux (Lefranc, Marbot, Casalis, Arvengas ...) jusqu'à sa disparition en 2002.

Echos du conseil d'administration du 13 mars 2026

Ce premier conseil de l'année 2026 a traité trois sujets d'actualité qui vont structurer les travaux de l'année :

- Tout d'abord une rencontre avec nos partenaires majeurs pour faire le point de nos relations et arrêter les axes d'effort de l'année.

Une première rencontre le 7 janvier avec la **Fondation Charles de Gaulle** (Jean-Marie Dedeyan, vice-président) permettant d'examiner les conditions dans lesquelles les deux organismes pourraient travailler au profit des jeunes générations en fournissant à la Fondation des portraits de Cadets illustrant les motivations de leur engagement dans la France libre et valorisant les valeurs morales et patriotiques sur lesquelles leur action s'est appuyée pour participer à la libération de leur Pays.

- Ensuite le 21 janvier avec l'**Ordre de la Libération** (GA Burkhard, délégué national) afin d'approfondir la connaissance des Cadets compagnons de la libération et d'examiner pour ceux qui ne l'ont pas eu, la possibilité d'attribution à titre posthume, de la Médaille de la Résistance, voire la possibilité de donner le nom d'un Cadet à une promotion au sein des Ecoles militaires.

- Enfin le 18 février avec la **Fondation de la France Libre** (Christophe Bayard) permettant d'évoquer le rôle de la délégation thématique « Cadets de la France Libre » dans les travaux en cours de la Fondation (notamment la création de la base des données des Français libres (voir infra).

Ces relations sont essentielles pour maintenir la reconnaissance du rôle de notre association dans les travaux historiques concernant la deuxième guerre mondiale et pour pouvoir bénéficier du relais et de l'appui de ces institutions en confortant notre existence même. Le conseil s'est félicité de la qualité du dialogue et de l'écoute instaurés avec ces partenaires incontournables.



Association du Souvenir des Cadets de la France Libre

Lettre éditoriale 42 – Avril 2026

Constitution d'une « base des Français Libres » de référence

En lançant le projet d'une base des Français Libres de référence, la Fondation de la Libre souhaite mettre à la disposition des chercheurs une base dont toutes les données auront été authentifiées par des documents officiels. Elle s'appuiera sur la démarche déjà engagée pour les personnels des FNFL et reprendra les travaux menés par le Français Libre Henri Ecochard puis enrichis sur le site *Françaislibres.net* en confiant à des historiens spécialisés le contrôle de l'authenticité des engagements parfois abusivement dits de « Français libres ».

L'ASCFL s'associe à ce travail important en prenant en charge le traitement des 386 noms de Cadets ou de personnels de l'école des cadets recensés dans le Mémorial des Cadets de la France Libre. Nous rendrons compte de l'évolution de ces travaux au fur et à mesure de leur réalisation.

Réflexions sur la communication de l'ASCFL

Un groupe travail animé par Dominique Torrès a engagé une réflexion sur les démarches de communications que devait mener L'ASCFL.

Si dans un premier temps, le recensement des éléments communicables et leur numérisation ont permis de disposer d'un important patrimoine de témoignages communicables, il s'agit maintenant de définir comment et à qui faire partager les exemples et les valeurs des cadets de la France Libre.

Les exemples d'engagement et de patriotisme valent pour tous les Français, mais sont susceptibles d'intéresser plus particulièrement les jeunes gens d'aujourd'hui à l'époque où, plus ou moins aux mêmes âges que les cadets, ils choisissent leurs propres buts et leurs propres engagements.

Le langage des historiens ou les textes des années 1940 ne sont pas toujours accessibles aux populations d'aujourd'hui dont les connaissances et les centres d'intérêts ont peu de rapports avec le monde d'il y a plus de 80 ans.

Il est donc nécessaire de passer par des intermédiaires capables de traduire et d'actualiser les témoignages auprès des Français d'aujourd'hui. Les premiers intermédiaires concernés sont nos partenaires

des Fondations à l'exemple de ce qui est fait dans le cadre des concours du CNRD. Des contenus diffusables sur les réseaux sociaux sont aussi une piste envisagée.

Au-delà des réflexions, il convient de « faire » et pour cela, les volontaires souhaitant participer sont d'avance les bienvenus.

Le point financier

Patrick Lemoine, notre trésorier a informé le conseil de l'état de nos finances. Ces finances sont saines et permettent de faire face aux dépenses courantes de l'association. Mais la cotisation d'adhérent fixée depuis l'origine de l'association à 30 euros par an ne permet pas le lancement d'actions d'ampleur ; D'où l'importance que nous accordons au règlement régulier de la cotisation en début d'année civile par nos membres et ceux qui nous rejoignent, mais aussi aux dons généreux que nous recevons de ceux qui souhaitent participer sous cette forme de soutien aux actions de l'association. Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés.

Les éditions de l'association

Enfin, Hugues Lavoix a fait le point de l'édition de notre collection de « livrets bleus » qui sortent au rythme annuel d'un depuis l'origine. Ces livrets sont consacrés aux textes rédigés par les Cadets eux-mêmes sur leur parcours pendant la guerre ou résultent de compilations de témoignages sur des thématiques particulières (par exemple les évasions par l'Espagne). Ils constituent par la richesse des expériences vécues par les Cadets un « socle de mémoires » faisant revivre leurs rédacteurs plus de 80 ans après la réalisation de leurs exploits. Hugues présente deux nouveaux ouvrages : les mémoires d'Andrès Gérard pour la période 1943-1946, et la biographie de Gustave Lespagnol (1923-1944) réalisée à partir des travaux d'André Casalis (« Destins brisés »).

Cette lettre éditoriale trimestrielle cadence les travaux de l'association depuis sa création. Elle constitue ainsi un repère régulier de la vitalité de l'ASCFL et de son action. Vous pouvez retrouver l'ensemble des 42 lettres éditées à ce jour sur notre site « cadetfrancelibre.fr ».

- - ° 000° - -